

OTTAWA – Des experts légaux préviennent les Canadiens qui envisagent de consommer de la marijuana dans les États américains qui viennent de la légaliser qu'ils pourraient être confrontés à des ennuis aux frontières.

Les électeurs des États de Washington et du Colorado ont opté pour la légalisation de la marijuana. Dès le printemps prochain, le système de vente au détail de la marijuana devrait d'ailleurs être implanté dans l'État de Washington.

Néanmoins, un avocat spécialisé en immigration aux États-Unis, Len Saunders, signale que toute admission à un douanier de l'intention de fumer de la marijuana pourrait signifier un refus d'entrer aux États-Unis, peut-être pour une période indéterminée.

L'avocat Saunders rappelle que malgré la légalité votée dans les États de Washington et du Colorado, les douaniers continuent d'appliquer les lois fédérales américaines à propos de la marijuana.

Cette information est d'ailleurs confirmée par Michael Milne, de l'Agence des douanes américaines.

Ainsi, les agents des postes frontaliers pourront encore interroger les voyageurs canadiens sur leur consommation de marijuana, y compris pour savoir s'ils entendent s'en procurer dans les États où elle a été légalisée.

Cet article [Marijuana: gare aux Canadiens allant dans des États des USA qui l'ont légalisée](#) est apparu en premier sur [L'actualité](#).

Consultez la source sur Lactualite.com: [Marijuana gare aux Canadiens allant dans des États des USA qui l'ont légalisée](#)